

Texte et/ou manuscrit ? A propos de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*

Depuis l'article classique de Paul Meyer (1885) sur les manuscrits français produits en Italie et depuis l'essor des Anglo-Norman studies en Angleterre au 20^e siècle (voir p.e. Legge, 1963), les médiévistes sont sensibilisés à l'idée du français comme langue internationale au moyen âge. Des études ponctuelles mais néanmoins magistrales de textes spécifiques dont la rédaction ou la dissémination a lieu hors de France ne manquent pas : pour n'en donner que deux exemples, citons le livre de Marc-René Jung (1996) sur le *Roman de Troie* (bien que son titre précise *en France*), ou bien le très beau livre de Daniela Delcorno Branca (1998), *Tristano e Lancilotto in Italia*. En particulier, depuis au moins une dizaine d'années, les recherches littéraires, philologiques et linguistiques font de grand pas en avant sur la question du français hors de France. Notons, entre autres, les travaux divers et très riches de Keith Busby (2017), Ardis Butterfield (2009), Fabrizio Cigni (2000), Laura Minervini (2010), Serge Lusignan (2012), Jocelyn Wogan-Browne (2009), et de Fabio Zinelli (2015, 2016). Ceci dit, comme l'a bien noté le prospectus du colloque dont les actes sont publiés dans ce volume, l'intérêt porté par les médiévistes au français hors de France est, à présent, plus vif hors de France. En tout cas, parmi la liste des noms que je viens de donner, il n'y a aucun Français après Paul Meyer ! Or, dans les histoires littéraires et les manuels d'introduction à l'ancienne langue (p.e. l'excellent livre de Duval 2009, 49-50 et 52-53), on reconnaît toujours la dimension internationale du français au moyen âge, mais presque toujours en préface, sans y retourner, ou dans un chapitre à part, comme si le phénomène n'avait rien à voir avec le français de France. Qui plus est, on utilise souvent un modèle centre-périphérie pour en parler, un modèle selon lequel le centre est Paris, qui aurait été à la fois le point d'origine d'un français standard et un centre

prestigieux d'éducation, de culture savante et vernaculaire, de commerce, et de pouvoir politique, fiscal et judiciaire. Ceci dit, considérer le rayonnement de la langue française sous cette optique, comme c'est souvent le cas, s'avère trompeur, du moins pour les deux premiers siècles de la production littéraire en français, comme l'a très bien démontré dans un article tout récent Martin Glessgen :

Le point de départ de notre réflexion réside dans l'identification du rôle de Paris dans l'élaboration d'une variété exemplaire du français. Toutes les théories s'accordent sur la place particulière de Paris dans le processus de standardisation. Au-delà des différences de vue sur la genèse du français exemplaire au Moyen Âge, tous les auteurs admettent qu'une fois mis en place, le modèle est diffusé à partir de la capitale, de loin la plus grande ville du royaume. Or, nous verrons que l'écrit vernaculaire ne fait son apparition à Paris qu'au milieu du 13^e siècle et qu'il n'y devient dominant qu'au début du 14^e siècle. Paris ne peut donc pas avoir servi de modèle pour l'époque antérieure. (Glessgen 2017, 316)

L'écart entre les recherches en France et les recherches menées ailleurs sur le français hors de France est lié à d'autres différences profondes de perspective, cette fois-ci entre le monde anglo-saxon et l'Europe continentale. En effet, j'ai déjà constaté ailleurs (Gaunt 2009), d'une part le manque presque total de philologie dans des études anglophones post-coloniales de la littérature médiévale, et d'autre part le manque presque total de références à la théorie post-coloniale anglophone dans des études littéraires publiées dans d'autres langues. Certes, les médiévistes anglophones non-philologues ont beaucoup à apprendre de la philologie, mais les médiévistes non-anglophones ont-ils également quelque chose à apprendre de la théorie post-coloniale anglo-saxonne ou du mouvement essentiellement américain du 'French global' (McDonald et Suleiman 2010), dont le but serait de placer la production littéraire en français dans un contexte global et non pas forcément franco-centrique ?

Les réflexions présentées ici sont nées dans le cadre de deux projets collaboratifs qui portent essentiellement sur la culture manuscrite en français hors de France :

Medieval Francophone Literary Culture outside France et *The Values of French Literature and Language in the European Middle Ages*¹. En gros les questions que nous nous posons dans cette contribution sont les suivantes : comment devrions-nous éditer ces textes en français qui sont composés ou recopiés ailleurs qu'en France² ? Est-ce qu'une attention spéciale portée sur ces textes devrait avoir des conséquences pour la pratique de l'édition dans notre discipline plus généralement ? Car force est de constater que la plupart des éditions de textes médiévaux que nous utilisons datent d'une époque où nos idées sur la variation linguistique étaient beaucoup moins développées, où l'unité et l'intégrité des langues nationales n'avaient pas encore été mises en cause. Faudrait-il alors adopter une approche différente pour certains textes, notamment les textes qui circulent dans des endroits éloignés dans l'espace, et qui sont transmis parfois par des copistes multilingues ou pas forcément des Français de France, pour des communautés linguistiques composées de locuteurs de plusieurs langues et dont une proportion du moins n'avait pas le français comme langue maternelle ?

Etant donnée l'envergure de l'entreprise, c'est presque impossible pour un individu d'étudier la dissémination géographique de certaines traditions textuelles. C'est pour cette raison que les projets collaboratifs sont si cruciaux à notre discipline. *Medieval*

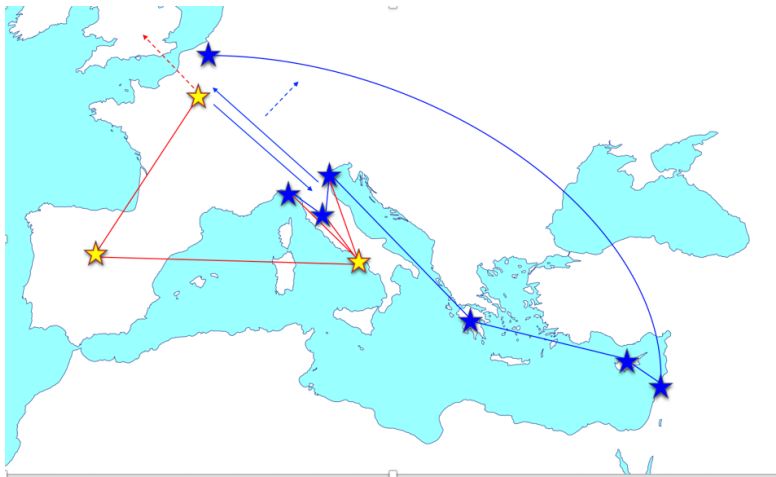
¹ Voir <http://www.medievalfrancophone.ac.uk/> et <http://www.tvof.ac.uk/>. Le premier projet a été financé par l'*Arts and Humanities Research Council* britannique de 2011 à 2014 ; les collaborateurs étaient Bill Burgwinkle, Simon Gaunt, Jane Gilbert, Huw Grange, David Murray, Nicola Morato, et Dirk Schoenaers. Le deuxième projet est financé par l'*European Research Council* de 2015 à 2020 ; les collaborateurs sont Simon Gaunt, Hannah Morcos, Henry Ravenhall, Maria Teresa Rachetta, et Simone Ventura,

² Nous sommes bien conscients du fait que l'on ne peut pas faire une distinction nette entre ce qui a été écrit/produit en France et tout le reste. Nous savons, en effet, que parmi les textes écrits hors de France il y a des objets fort divers en ce qui concerne la langue tout comme la culture textuelle dont ils sont porteurs. De la même manière, une définition du modèle contre lequel mesurer l'écart dont les textes 'hors de France' seraient l'exemple est difficile à cerner – et, d'ailleurs, nous avons là une question à laquelle notre projet essaie de trouver une réponse méthodologique et théorique. D'un certain point de vue, un manuscrit de l'ouest pourrait être autant ou plus 'écarté' qu'un manuscrit compilé à Acre par un copiste de l'est du domaine.

Francophone Literary Culture outside France a étudié la dissémination géographique de 6 traditions textuelles : le *Tristan en prose*, le *Lancelot en prose*, *Guiron le Courtois*, le *Roman d'Alexandre*, le *Roman de Troie*, et l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. Nos résultats ont été, bien sûr, déterminés dans une certaine mesure par notre choix de traditions textuelles. Ceci dit, il nous était clair que les vecteurs de transmission de certains textes (et non des moindres) ne commencent pas toujours en France ; loin d'être le centre reconnu de la culture littéraire francophone à cette époque, la France n'est dans certains cas qu'un poste d'étape.

The Values of French Language and Literature in the European Middle Ages étudie la tradition de l'*Histoire ancienne* pour analyser l'emploi du français dans des contextes et des moments historiques différents. Ce projet a diverses filières : éditoriale, linguistique, littéraire et identitaire. Dans ce qui suit est présenté en effet un travail d'équipe : pour ce qui concerne la comparaison de différentes versions du texte, les recherches de Hannah Morcos et de Maria Teresa Rachetta sont à la base de nos remarques, tandis que nos observations linguistiques puisent dans le travail de Simone Ventura.

Cette carte démontre pourquoi nous avons choisi l'*Histoire ancienne* :



Les lignes bleues tracent la trajectoire supposée de la première rédaction, qui propose une histoire universelle (bien qu'inachevée) qui combine l'histoire de l'ancien testament avec l'histoire classique (Thèbes, Troie, la Syrie, Alexandre, Rome) jusqu'à la conquête de Gaule. Les lignes rouges tracent la trajectoire de la deuxième rédaction, qui puise dans la version dite abrégée de la première rédaction, mais écarte l'histoire biblique et remplace la version de l'histoire de Troie commune à la première rédaction (en gros une traduction de Darès), par la 5^e mise en prose du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure. La première rédaction de *l'Histoire ancienne* a vraisemblablement été composée (ou peut-être mieux compilée) en Flandres dans les deux premières décennies du 13^e siècle. Toutefois, la moitié des manuscrits les plus anciens a été fabriquée outremer, et la question de l'origine du texte serait éventuellement à réexaminer³. La deuxième rédaction voit le jour à Naples, vraisemblablement au cours du 3^e décennie du 14^e siècle, et ses sources sembleraient pour la plupart être des textes francophones qui circulaient ou en Italie

³ Les quatre manuscrits d'outremer sont Bruxelles BR 10175 ; Dijon BM 562 ; Londres BL Add. 15268 ; Paris BnF f.fr. 20125. La provenance de ce dernier manuscrit est tout de même controversée et c'est possible que plutôt que d'être copié outremer il ait été copié d'un modèle d'outremer dans le nord de la France (voir Buchthal 1957 ; Folda 1976 ; Folda 2005 ; Oltrogge 1989). Les quatre autres manuscrits les plus anciens (avant 1300), porteurs d'une version abrégée de la première rédaction, ont été copiés dans le nord de la France, ou en Flandres. Ce soi-disant noyau ancien est composé des manuscrits suivants : Aylsham, Blickling Hall 6931 ; La Haye KB 78 D 47 ; Londres BL Add. 19669 ; Pommersfelden Schloss Weissenstein-Schönbornsche Schlossbibliothek 295. Sur l'appareil paratextuel et iconographique de ces *codices* du noyau ancien, voir en dernier Rodríguez Porto, 2013.

ou en Méditerranée orientale. Au fur et à mesure que les deux rédactions voyagent, très souvent munis d'un programme visuel conséquent, ils subissent un nouveau toilettage linguistique, stylistique, et idéologique.

Les deux projets ont adopté une approche informée par l'Actor Network Theory développé par Bruno Latour. C'est-à-dire nous suivons le précepte de Latour d'*aplatir toujours le paysage* (Latour 2005, 182). Nous n'employons donc pas un modèle qui oppose un centre à une périphérie. Nous ne privilégions pas non plus une approche diachronique à la transmission d'un texte aux dépens d'une approche synchronique pour remonter à une originale hypothétique : chaque manifestation manuscrite du texte est placée et considérée plutôt dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire dans son contexte géo-culturel. Nous cherchons donc à *situer* les manuscrits par rapport aux réseaux multidimensionnels et stratifiés auxquels ils participent, dont ils sont aussi les traces. En ce qui concerne la langue, nous supposons au premier abord que chaque manuscrit présente un système linguistique cohérent qui peut être considéré à part entière. Même si un axe diachronique peut nous éclaircir sur certains points, c'est la cohérence interne du système qui nous intéresse.⁴

Examinons d'abord un exemple, avant d'entamer une discussion plus théorique. La transition entre les histoires de Thèbes et de Troie illustre bien la différence entre la première et la deuxième rédaction. Dans la section Thèbes, ainsi que dans les autres parties procédant de la version commune abrégée, le manuscrit le plus

⁴ Ceci dit, il va sans dire que la relation entre diachronie et synchronie nous hante toujours, ainsi que celle de la dialectique entre l'individu (le codex) et l'ensemble (des manuscrits de chaque 'tradition').

ancien de la deuxième rédaction, Londres, BL, Royal 20 D I⁵, réorganise les matériaux de la première rédaction en fonction d'une orientation idéologique différente : axée sur la *translatio studii*. Dans cette nouvelle économie, les traits stylistiques de la première rédaction sont parfois maintenus, parfois adaptés :⁶

Première rédaction, d'après le MS Paris, BnF, f. fr. 20125 : f. 117r, §495	Deuxième rédaction, d'après le MS Londres, BL, Royal 20 D I, f. 21v, §43
q[ue] les poures gens se rassemblerent a thebes [et] si restorere[n]t la cite qui encor e[st] estiues nomee	<i>rubrique absente</i>
⁰¹ Segnor ensi repaira li rois adrastus toz sous en sa contree·	²⁹ Ensi repaira adrastus li rois en sa contree ou il ne uesqui gaires ains morut m[o]lt tost· car moult auoit g[ra]nt dolour au cuer· ³⁰ Ensi co[m]me uous oes fu thebes arse [et] destruite qui m[o]lt fu anchie[n]ne cite· ³¹ Car bien ·v ^c · ans [et] ·xl· fu destruite ains q[ue] roume fust destruite·
⁰² Après ce les poures gens qui fui sen estoient [et] qui eschaperent de la bataille se rassemblerent [et] si raherterent la endroit [et] reherbergerent au meaus quil peurent	³² Après ce les poures gens qui fui sen estoient de thebes [et] qui escamper[en]t de la bataille serassemblerent au miex quil porrent
⁰³ Ensi fu puis la cites recomencee [et] thebes nomee la destruite mes puis li changierent son non li citeain qui honte [et] uergoigne auoient dela destruction qui lor estoit ramenteue si le nomerent estiues qui encor est ensi apelee·	³³ Ensi fu reco[m]menchie la cite de tebes la destruite· mes li citoien li cangieren son nom car il lor estoit honte [et] uergongne de la destruchon ramenteuoir si le no[m]merent estiues [et] encore est ensi appelee·
⁰⁴ Ne uos quier plus faire mencion ne parole de thebes ains dirai aua[n]t de ceaus qui ou siecle adonc habitoient [et] regnoient aquels fins il uenoient por ce que damedeu ne cremoient ne aoroient·	—
⁰⁵ Quar bien saches segnors [et] dames co[n]q[ue]s ces grans batailles ne ces grans malauentures ne cesserent ne ne finerent si com uos pores oir [et] entendre trosques atant que n[ost]re sires uint [et] descendi a terre mes tantost fu humaine creat[ur]e tote apaisee [et] cesserent les batailles· [et] les pestilences par tot le mo[n]de	—
[f. 117v ^a] ⁰⁶ E por ce doit on esgarder raison [et] droiture cest deu amer [et] seruir por cui nos est donee pais [et] concorde en cest siecle· [et] en lautre· repos sans tristece [et] ioie permanable	—
—	Chi finist de thebes La destruction deo gra[t]ias· Amen·

⁵ Sur le MS Royal, voir la belle étude de Barbieri 2005.

⁶ La numérotation des paragraphes est celle adoptée dans notre édition numérique : <<http://www.tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/1>> (dernier accès 19.01.2018). Nous citons les textes de l'*Histoire ancienne* d'après nos transcriptions semi-diplomatiques des manuscrits. En ce qui concerne les critères de transcriptions suivis, nous essayons de respecter autant que possible les habitudes des copistes en relation aux graphies, à la séparation des mots, aux systèmes de ponctuation. Dans nos tables, les échantillons de texte en gras représentent les rubriques ou les initiales de 'segment' rehaussées de rouge.

Il est évident, d'après la reprise textuelle de certains passages, que les deux versions dérivent de la même source, mais la plus grande concision de la version de la section sur Thèbes utilisée par le MS Royal se fait sentir. Il est à remarquer que la source de Royal était déjà la version abrégée de la première rédaction (dite β par Jung 1966, 353-55) de la première rédaction et non pas la version longue (dite α), représentée ici par le MS f.fr. 20125 (voir la note 2). La version du MS Royal continue donc un processus d'abrégement déjà présent dans la transmission de la première rédaction. Ceci dit, le nouveau contexte culturel et idéologique inscrit dans un nouveau cadre ces abrégements (parfois assez conséquents) et ces retouches stylistiques. Dans la phrase §32 du MS Royal par exemple, on voit que le dédoublement des verbes de la phrase §2 du MS 20125, procédé typique de ce codex, est éliminé. Notons aussi que ce qui est explicité dans le MS 20125, c'est-à-dire que le nom de la ville de Thèbes a été changé après la guerre fratricide en « Thèbes la détruite », n'est qu'implicite dans le MS Royal dans la mesure où l'on utilise le nom, sans expliquer que l'épithète était le résultat d'une décision consciente de changer le nom de la ville. Détail important dans les deux manuscrits : « Estives » semblerait assez proche du nom Ottoman de la ville de Thèbes (Istefe), ce qui pourrait indiquer, dans la tradition, ou l'emploi de sources bien informées (peut-être grecques), ou des connaissances locales. A noter aussi dans le MS Royal une *scripta* stratifiée engendrée à partir de sources différentes et par les compétences de la culture graphique du scribe italien et la segmentation différente du texte : non seulement dans cette version il y a moins de rubriques, mais les sections narratives sont mieux définies, ici grâce à un *explicit*, qui semblerait être une innovation du MS Royal. Ceci dit la différence la plus frappante n'est ni linguistique, ni rhétorique, mais plutôt l'absence de la moralisation des phrases 4 à 6

dans le MS 20125. Ici le narrateur nous rappelle que tous les personnages dont il parle vivaient avant le Christ et était donc damnés d'office. Qui sait si la proposition que depuis l'avènement du Christ les batailles ont cessé est ironique ? Mais en tout cas le programme idéologique de la version du MS 20125 est clair. L'histoire racontée ici est une histoire sacrée, une histoire dans laquelle l'ascension et la chute des grands empires préchrétiens sont déterminées par un Dieu omnipotent.

Comme l'on sait, *L'Histoire ancienne* dans le MS 20125 est aussi jonchée d'une série de moralisations en vers qui, dans leur intégralité, ne sont transmises dans leur intégralité que par deux manuscrits (le MS 20125, et Rennes, BM, 2331). Ces moralisations en vers servent à subordonner de manière insistante l'histoire des empires successifs à une morale pragmatique qui serait éventuellement aussi une histoire sacrée. Dans les autres manuscrits ces moralisations en vers sont ou supprimées, ou mises en prose, selon la branche de la tradition : lorsqu'elles sont retenues en prose l'accent idéologique demeure religieux. La modulation des moralisations en prose, qui sont aussi fréquentes, est aussi intéressante : dans le passage que je viens de commenter, la moralisation en prose est présente dans tous les manuscrits copiés à Acre et dans les manuscrits italiens qui dérivent de cette tradition, mais absente des quatre premiers manuscrits produit dans le nord de la France ou en Flandres (le soi-disant noyau ancien) et des manuscrits italiens qui en dérivent⁷. Si les manuscrits du noyau ancien retiennent l'histoire biblique, c'est ici comme si l'histoire va en avant plus nettement que dans la version du MS 20125, qui ne cesse pas de rappeler, ni d'anticiper, une perspective religieuse. Le contexte historique de la Méditerranée orientale et du Royaume latin de Jérusalem se fait

⁷ Londres, BL, Add 19669, f. 74r ; La Haye, KB, 78 D 47, f. 60v ; Chantilly, Musée Condé, 726, f. 40r ; Venice, Biblioteca Marciana, fr. Z II, f. 84v.

peut-être bien sentir ici, tandis que le manuscrit de Naples nous offre une vision de l'histoire axée sur les origines de la culture européenne dans la *translatio studii* provoquée par la guerre de Troie.

Il est évident que mes démarches ici relèvent d'une méthodologie philologique assez classique dans la mesure où je compare des versions différentes d'un texte, tout en ayant une généalogie textuelle hypothétique en tête. Cependant mon but n'est pas d'accéder à une version originale du texte, ni même à une version originale d'une rédaction spécifique (les deux manuscrits que j'ai commentés sont manifestement des copies). Je compare les deux documents non pas pour regarder à travers les documents afin d'en relever un texte antécédent, mais justement pour cerner leur spécificité. Quelles sont alors les conséquences de l'approche que je viens d'esquisser pour une éventuelle nouvelle pratique éditoriale et pour l'analyse de la langue de ces manuscrits ?

Depuis le 19^e siècle, l'un des sujets les plus controversés de notre discipline est la méthode que l'on devrait utiliser pour éditer les textes médiévaux. Comme l'on sait très bien, les positions sont souvent polarisées entre les néo-Lachmanniens et les Bédieristes. Devrait-on essayer de reconstruire de manière hypothétique un texte original à partir de manuscrits éventuellement fautifs, ou plutôt choisir un 'meilleur' manuscrit qui aurait au moins le mérite de représenter une version médiévale authentique du texte ? Où en sommes-nous maintenant de ces débats ? Eh bien, dans le monde anglo-saxon éditer des textes médiévaux ne pourvoit plus les chercheurs d'aucun capital intellectuel, ni en Angleterre, ni aux Etats-Unis : la critique littéraire, les études linguistiques ou les études des manuscrits ont bien plus

de prestige. En France, on continue, bien sûr, à éditer des textes en ancien français mais même si la pratique n'est guère homogène, l'esprit de Bédier est toujours plus au moins présent. Ce n'est donc qu'en Italie (et un peu en Allemagne ou en Belgique) que la théorie et l'enseignement de l'ecdotique demeurent vraiment centraux aux activités des médiévistes et c'est pour cette raison que j'évoque maintenant une célèbre proposition de Gianfranco Contini, l'un des plus grands philologues italiens du vingtième siècle.

Contini a remarqué, de façon paradoxale mais provocatrice, à propos de textes qui ne sont préservés que dans un seul manuscrit : « le reconstruit est plus vrai que le document lui-même » (Contini 2014, 28 : « il ricostruito è più vero del documento »). Comme l'a rappelé récemment Frédéric Duval, les partisans des deux approches éditoriales ont des modèles différents de la vérité (Duval 2015, 270, s.v. vérité), et ce que je voudrais prôner ici est une attention renouvelée aux manuscrits comme site d'une certaine vérité, aussi bien que dans notre pratique éditoriale, mais non pas pour affirmer un renouveau du Bédiérisme.⁸ Je chercherai plutôt à suggérer que ce n'est qu'à travers l'étude des manuscrits dans leur contexte géo-culturel et de façon 'synchronique' que nous pouvons approfondir notre compréhension du français hors de France et des enjeux culturels et littéraires de l'emploi du français comme langue suprarégionale au moyen âge. Or, la technologie digitale nous offre de nouveaux outils éditoriaux particulièrement aptes à améliorer nos connaissances de ce français fluide et mobile qu'est le français hors de France, des outils dont nous n'avons peut-être pas encore réalisé la potentialité.

⁸ Sur les conséquences épistémologiques et méthodologiques (pour l'art d'éditer) de l'opposition scolastique entre la « vérité » à laquelle on parvient par le biais de la recherche sur ce qui existe ou survie, et la « vérité » que nous atteignons par des procédés spéculatifs et formels, voir les essais recueillis dans d'Arco Silvio Avalle (2002).

Les textes, du moins dans leur manifestation matérielle, existent dans le temps et se déplacent. Pour les deux méthodes éditoriales que je viens d'évoquer la version du texte la plus authentique serait celle écrite par un auteur à un moment et dans un lieu spécifique, même si cette version nous est inaccessible. Avant les premiers manuscrits autographes aucun manuscrit individuel ne peut être adéquat à cette version d'auteur. Contini est loin de supposer naïvement que 'l'objet reconstruit' et 'l'original' soient identiques (Contini 2014, 27), mais la singularité du texte est pour lui un principe primordial, d'où l'importance d'une reconstruction formelle (Contini 2014, 46). Qui plus est, tout en critiquant certaines des méthodes utilisées par la philologie pour effectuer cette reconstruction, le principe même de la reconstruction n'est pas à mettre en cause (Contini 2014, 28). De même, bien que sceptique quant à l'existence d'un 'système linguistique pur', qui ne serait jamais qu'une 'hypothèse de travail' comme le texte critique d'ailleurs (Contini 2014, 48), la langue supposée d'un auteur est tout de même un critère pour distinguer ce qu'a écrit un auteur des interventions d'un scribe.

Contini privilégie les aspects formels d'un texte (Contini 2014, 46-50) et son attitude vis-à-vis la variation linguistique est beaucoup plus nuancée que celles des philologues du dix-neuvième siècle tel un Gaston Paris. Ceci dit pour beaucoup d'éditeurs, il va presque de soi que la langue d'un auteur sera colorée par des traits linguistiques propres à la langue parlée dans son pays natal, même si dans les manuscrits nous avons affaire à une stratification de traits dialectaux qui serait le produit de l'intervention consciente ou inconsciente des scribes, qui auraient eux aussi une langue marquée par des régionalismes. Un exemple célèbre en serait les

romans de Chrétien de Troyes. Pendant plusieurs décennies les textes standards—que ce soit pour la recherche ou pour l’enseignement—étaient ceux fournis par Alexandre Micha dans la série Classiques français du moyen âge selon la célèbre copie de Guiot, dont l’un des mérites était qu’il était champenois, ce qui a laissé supposer que son dialecte devait être alors proche de celui de Chrétien lui-même. Des compte-rendus des éditions de Micha de la part d’érudits à l’esprit lachmannien étaient acerbes, et à raison (p.e. Reid 1976) : la copie de Guiot serait jonchée de banalités, sans qu’elles soient des erreurs au sens stricte du terme. Personne aujourd’hui ne voudrait suivre la pratique d’un Wendelin Foerster, qui a utilisé d’autres manuscrits pour éditer les textes, pour par la suite régulariser l’orthographe selon Guiot, mais la question de la localisation de la langue de l’auteur hante toujours les introductions de nos éditions critiques.

Pour Contini il va de soi que les éditeurs font preuve de beaucoup de subtilité quant aux formes linguistiques présentes dans un texte, qu’elles reflètent l’hétérogénéité de la langue de l’auteur, ou les couches diverses de formes linguistiques apportées par des copistes. Une étude approfondie de cette stratification—le dia-système si nous suivons la terminologie qu’a importée Cesare Segre (Segre 1976) de la linguistique d’Uriel Weinrich (Weinrich 1953)—peut éventuellement et dans certains cas aider l’éditeur à distinguer la langue de l’auteur de la langue des scribes. Une approche complémentaire est proposée par les partisans de la notion de *scripta*, pour qui une langue écrite peut avoir son propre style. Ainsi selon Johannes Kabatek « Un texte ne peut guère être localisé dans un endroit spécifique dans le dia-système de la langue ; ce serait plutôt le cas qu’un texte a son origine dans une variété spécifique de la langue [...], mais – surtout dans des situations dynamiques –

se dirige en même temps vers une variété spécifique autre/différente de la langue » (Kabatek 2015, 150)⁹. Une langue écrite régionale n'est pas donc forcément une trace écrite d'un dialecte. Au contraire, une *scripta* représente toujours « un continuum composite et hybride » (Kabatek 2015, 152)¹⁰.

Depuis une dizaine d'année au moins la recherche a fait beaucoup de progrès en ce qui concerne nos connaissances et notre compréhension de la nature fluide des langues vernaculaires médiévales et en particulier de ce qu'on pourrait appeler le français à l'étranger. Je pense aux études de Laura Minervini sur le français de la Méditerranée orientale (Minervini 2010), et de Fabio Zinelli sur les *scripta* du français en Italie et Outremer (Zinelli 2015 et 2016). Ce travail reprend et confirme les conclusions de Peter Trudgill sur les langues en contact dans des situations coloniales et post-coloniales (Trudgill 1986) : une langue est implantée dans un endroit loin de la région où elle est autochtone, utilisée alors par des locuteurs pour qui elle est la langue maternelle (mais qui en auraient entre eux une gamme de variétés régionales) et en même temps par des locuteurs d'autres langues et dont l'usage de la langue implantée serait influencé par des traits de leurs propres langues. Un mélange de formes régionales du pays d'origine et un nivellement éventuel de formes qui rendraient toute localisation précise impossible seraient le résultat typique de cette situation. En outre, le contact avec d'autres langues peut éventuellement toucher la phonologie, le lexique, et la syntaxe, et produire des innovations qui sont adoptées par des locuteurs de langue maternelle, des innovations qui pourraient même être incorporée dans la langue coloniale.

⁹ « A particular text cannot simply be located somewhere at a fixed place in the diasystem of language; rather—and especially in dynamic situations—a text often originates from a specific language (or variety) and simultaneously heads towards a specific language (or variety) ».

¹⁰ « A hybrid and composite continuum »; Kabatek cite Hans Goebel.

Au risque de rabâcher des évidences, rappelons quelques traits saillant de l'ancien français :

- Une proportion conséquente des manuscrits de nos premiers textes en français et de certaines traditions textuelles de langues française du 12^e et 13^e siècles a été produite ailleurs qu'en France, parfois par des scribes dont la langue maternelle n'était pas (forcément) le français¹¹
- Ce sont parfois des manuscrits clefs pour la transmission de ces textes¹²
- Des textes en français qui ont eu une dissémination importante ont été composés par des auteurs dont la langue maternelle n'était pas le français¹³
- La traduction d'autres langues, principalement du latin, est à la base de la composition de beaucoup de textes médiévaux en français¹⁴
- Il faut souvent considérer le français dans un contexte plurilingue, non seulement par rapport au latin, mais par rapport à d'autres langues vernaculaires¹⁵

A partir du moment où l'on privilégie le texte aux dépens des manuscrits, et en même temps le français de France, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et des textes eux-mêmes, ainsi que la perméabilité des langues vernaculaires, en particulier les langues romanes, sont masquées et difficiles à évaluer.

Une approche différente aux langues médiévales, que nous ne connaissons par définition exclusivement qu'à travers l'écrit, est esquissée par Suzanne Fleischman :

L'expression 'langue textuelle' (*text language*) est conçue afin de montrer comment l'activité linguistique ancienne ne peut être étudiée que dans la mesure où elle se présente sous forme de textes encore existants et que nous pourrions même regarder comme s'ils étaient autant de locuteurs natifs, même si nous ne pouvons pas les interroger à l'instar de locuteurs natifs d'une langue vivante. Autre différence majeure entre une langue textuelle et une langue vivante est que le corpus des données pour une langue textuelle est strictement

¹¹ Deux exemples saillants en seraient le *Roman de Troie* et le *Tristan en prose*, qui ont tous les deux une transmission conséquente en Italie.

¹² Il suffit de penser au manuscrit Oxford Bodleian Digby 23 de la *Chanson de Roland*.

¹³ Par exemple *Le Divisement du Monde* de Marco Polo et de Rustichello da Pisa.

¹⁴ Comme, par exemple, *L'Histoire ancienne jusqu'à César*.

¹⁵ Mise à part la longue durée de communauté textuelle francophone en Grande Bretagne, aux Pays Bas, en Italie, en Espagne, en Méditerranée Orientale rappelons la quantité de traduction entre langues vernaculaires, voir p.a. Galdérisi 2011.

limitée d'avance ; de nouvelles données ne sont disponibles que quand de nouveaux manuscrits, livres imprimés ou inscriptions sont découverts¹⁶.

Du point de vue d'une philologie qui cherche à établir l'édition d'un texte, le manuscrit est étudié principalement pour évaluer son rapport avec un original perdu. La langue, la *scripta*, et le texte recopié enregistre un éventail de différences ou de ressemblances par rapport à un original par définition absent. Mais pour Fleischman il serait plus probant de considérer chaque manuscrit comme le témoin de sa propre langue, avec ses propres cohérences internes, ou parfois incohérences.

Pour Fleischman, cette démarche marquerait un contraste avec l'approche prépondérante dans la linguistique (rappelons-nous qu'elle écrivait en 2000), qui aurait cherché « à décrire la langue *d'un locuteur idéal dans une communauté linguistique homogène* » : en effet « *pour décrire l'objet d'étude il faut d'abord l'idéaliser* » (Fleischman 2000, 45)¹⁷. Si, par contre, nous voulons bien comprendre comment fonctionnent nos langues textuelles d'autrefois, nous devons reconnaître l'envergure de leur hétérogénéité (Fleischman 2000, 45). Si nous suivons alors les principes de Fleischman, nous ne devrions pas regarder à travers nos manuscrits vers l'ombre d'un texte antérieur, nous devrions plutôt les regarder directement en face et les prendre au sérieux. Ceci indiquerait une pratique éditoriale bien différente de celle proposée par un Contini, qui avait sûrement en tête des textes non seulement plus canoniques que ceux en français hors de France qui nous

¹⁶ « [T]he term 'text language' is intended to reflect the fact that the linguistic activity of such languages is amenable to scrutiny only insofar as it has been constituted in the form of extant *texts*, which we might think of as its 'native speakers', even if we can't interrogate them in quite the same way as we can native speakers of living languages. Another crucial difference between text languages and living languages is that the data corpus of a text language is finite; new data only become available when previously unknown documents are discovered, whether in the form of manuscripts, printed texts, tablets, etc. » (Fleischman 2000, 34).

¹⁷ « The task of mainstream linguistics [...] has been to describe the language of *an ideal speaker-hearer in a homogeneous speech community* » so that « *linguistics has to idealize its object of study in order to describe it* » (p. 45).

intéressent, des textes qui se voulaient en outre d'office plus canoniques dans le fondement de traditions nationales en émergence.

Dans sa réédition récente du manifeste pour l'éditeur de Contini, *Filologia*, Lino Leonardi réaffirme la valeur d'un axe diachronique qui transcende le manuscrit individuel : « nous avons besoin de cette autre vérité si nous voulons éviter les écueils de la simple description antiquaire et de la reproduction d'une série d'objets textuels »¹⁸. Je suis tout à fait d'accord que l'axe diachronique demeure un outil essentiel pour toute compréhension adéquate d'une tradition textuelle. Le but de la philologie de Contini face aux traditions des textes médiévaux est donc (et je cite encore Leonardi) d'« offrir un texte qui tient compte de cette tradition » ce qui serait « une tâche que peut encore justifier la philologie, et ceci au service d'un langage commun dont l'Europe culturelle est toujours en carence »¹⁹. La valeur d'une telle édition dans beaucoup de circonstances n'est guère à douter, mais imposer un texte (et même un langage commun) dans certaines conditions et surtout en qui concerne le français hors de France, risque de fausser la réalité des textes. Car une telle approche doit toujours subordonner la pluralité dispersée d'une tradition au texte unique, préalable mais hypothétique. Un éditeur est aussi un conservateur et doit choisir parmi son matériel ce qu'il faut exposer, et ce qu'il faut conserver, mais sans le mettre en vitrine pour ainsi dire. L'apparat critique d'une édition critique conserve mais cache en même temps ; il crée une hiérarchie qui présuppose toujours un jugement de valeur.

¹⁸ « di questa altra 'verità abbiamo invece tuttora bisogno per evitare che la filologia si limiti all'mera descrizione o riproduzione antiquaria di una serie di oggetti testuali » (Contini 2014, 103).

¹⁹ « offrirne un testo che di questa tradizione dia conto, è un compito che può ancora giustificare la filologia, alla ricerca di un linguaggio comune di cui l'Europa culturale mostra ancora di essere priva » (Contini 2014, 103).

Pour Fleischman en 2000, la linguistique, la philologie et la critique textuelle, malgré leurs différences, étaient d'accord pour dénigrer la langue des scribes et prôner plutôt un retour à un état antérieur de plénitude linguistique et textuelle malheureusement perdue. Or il s'agit pour elle d'une prise de position idéologique quant à la textualité et quant à la pureté des langues. Elle invoque la linguistique de Roy Harris qui lui aussi dénonce le mythe de la monoglossie (Harris 1981 et 2002). S'il s'agit bien sûr d'une enchérie polémique dans la mesure où la pratique de la philologie était souvent moins puriste que la théorie, et que la théorie était souvent articulée d'une façon plus implicite qu'elle ne prétend, pour Fleischman, la meilleure voie à suivre est la linguistique variationnelle, et dans un certain sens cet appel aux armes a été prophétique, comme en témoignent les articles récents de Zinelli et Minervini. Toutefois ni ce genre d'études ni les études sur la *scripta* ne nous donnent (ce n'est pas leur but, bien sûr) accès aux éléments linguistiques étudiés dans leur contexte discursif et pragmatique : pour ce faire il faut revenir aux manuscrits non seulement pour les étudier aux niveaux graphématique, morphologique et lexical (comme ont fait Minervini et Zinelli), mais aussi pour en observer le côté discursif au niveau de la syntaxe et de l'énoncé²⁰.

A ce moment-là, une autre contribution méthodologique essentielle est l'article « La Régionalité linguistique dans la *Romania* et en français » de Martin Glessgen et André Thibault. Si « La 'régionalité' linguistique s'inscrit dans la logique plus générale de la variation de la langue dans l'espace » (Glessgen et Thibault 2005, iii), écrivent-ils, ils innovent en tenant en compte non seulement des régions où la langue est autochtone, mais aussi des régions où elle ne l'est pas, et des régions qui

²⁰ Un modèle à suivre ici est Marnette 2005, pourvu que l'on travaille à partir des manuscrits plutôt qu'à partir des éditions critiques.

ne sont pas contigües au centre traditionnel (tel, pour le français moderne, le québécois). Vue sous cette optique, une langue en train de devenir une langue nationale, avec un standard en émergence, comme le français au moyen âge, peut aussi être considérée comme une langue diasporique et pluri-centrique, même si Glessgen et Thibault ainsi que les articles réunis dans leur volume utilisent la notion de régionalité linguistique principalement pour étudier des différences internes dans le français de France.

Cet immense progrès dans le domaine de la linguistique ‘de la variation’ n’a pas, à ce que je sache, eu beaucoup d’impact dans nos pratiques éditoriales, mais il y a un manque à gagner ici si les éditeurs et les linguistes travaillent ensemble. C’est ce que nous essayons de faire, de façon expérimentale, dans *The Values of French*.

Pour pousser plus loin, considérons un autre exemple de *l’Histoire ancienne* :

fr. 20125	Royal 20 D 1
508. Qui fu mere la roine Panteselee qui fu ·a Troies· [f. 120va] Introduction de l’histoire d’Hercule qui est comparé à Samson	Continuation du paragraphe précédent [= §50] Introduction de l’histoire d’Hercule, mais sans la comparaison à Samson
509. Que li Grigois enuoierent Hercules sor le regne d’Amazone Hercule est envoyé chez les Amazones	51. Co[m]ment li Grec e[n]juoiere[n]t Hercules sor le royaume de Amasoine· Passage légèrement abrégé
510. Que les ·ii· serors iosterent as ·ii· ch[iualie]rs les meilleurs dou monde adonques cestoit Hercules [et] Theseus· Hercule et Thésée se battent contre les deux sœurs	Continuation du paragraphe §51 Passage légèrement abrégé
511. Que li dui chiualier uillant o laie de lor gens p[ri]stre[n]t les ·ii· puceles· Victoires d’Hercule et de Thésée sur les deux sœurs	Continuation du paragraphe §51 Passage légèrement abrégé
512. Q[ue] gra[n]t ioie ot en g[re]sse quant Hercules fu repaires dou regne d’Amazone· Les Grecs fêtent leur victoire ainsi que es reines amazones	Continuation du paragraphe §51 Passage très abrégé
513. Quen celui tans estoit t[ro]p malicios li siecles·	Absent

Moralisation en prose	
514. Quencore seroient les gra[n]s p[er]secutions sor terre seli saint home nestoient	Absent
Moralisation en prose	
515. Ci conte come[n]t Hercules ocist lorrible gaiant qui ne doutoit nulle creature [et] que nus ne pooit lasser ni amenussier sa force	52. Co[m]ment Hercules occist loribla iaia[n]t
Moralisation en vers par la suite la narration revient à Hercule qui tue le géant	Pas de moralisation en vers

On voit ici, encore une fois, une abréviation systématique (qui relève en grande partie de la version abrégée de la première rédaction) du matériel dans le MS Royal, ce qui va de pair avec la consolidation des paragraphes en unités plus longues, avec moins de rubriques pour guider le lecteur. Un aspect clef de l'abréviation est la réduction des interventions du narrateur. Dans le MS 20125, le narrateur intervient souvent à la première personne pour s'adresser au public, qu'il interpelle à la deuxième personne (ces interpellations sont indiquées en italiques dans les citations suivantes).

Paris, BnF, f. fr. 20125	Londres, BL, MS Royal 20 D I
§508. Qui fu mere la roine panteselee qui fu ·a Troies· [f. 120va]	[para 50, f. 24v]
<i>01 Segnor [et] dames bien uoill que uos saches que ceste roine orthia fu mere a la roine panthesilee qui fu au siege a troies o ele fist si com uos ores mainte noble chiualerie mes de ce lelairai ie ore si dirai encore de ces damoiseles qui si auoient esmeue tote asie [et] europe ausi tote par lor ruistes proueces quapaines sauoient les ge[n]s qui ihabitoient quil peussent faire· li renons deles uint en gresse qui adonc estoit bien puplee [et] de riches cites [et] de nobles chiualeries·</i>	<i>07 Ceste royne orthie fu mere pantheselee laroyne qui fu au siege atroye ou elle fist maintes nobles ch[euale]ries mes de ce lairai ester· [et] dirai des damoiseles qui alerent e[n] asie [et] en europe p[ar] g[ra]nt proesce·</i>
<i>02 Segnor adonques estoit Hercules en la flor de sa iouente·</i>	<i>09 Adont estoit hercules en la force de sa iouent·</i>
<i>03 Cil hercules fu fiz dela roine almene qui fu fille le roi laudaci qui uint de crete</i>	<i>10 Cils Hercules fu fil a le royne armene qui fu file le roy laudata qui uint de crete·</i>
<i>04 E bien saches que plus fors hom ne plus hardis ne fu guaires puis le doloieue que fu cil Hercules si co[m] on trueue en escriture· [et] porce die[n]t li pluisor [et] tesmoignent quil fu samblans a sanson de proece [et] de force·</i>	<i>11 Et sacies q[ue] plus fort ho[m]me ne plus hardi ne fu puis le deluge q[ue] estoit hercules· [et] pour ce dient li plusour quil fu samblant a sanson de forche [et] de proesche·</i>
<i>05 Hercules fist mainte merueille en sa uie qui bien funt a repre[n]dre· [et] ausi fist sansos mes de Sanson neuos parlerai plus ore iusques atant que par droiture uie[n]dra a lui licontes de lestorie</i>	

<i>ce sera quant parlerai des hebrus q[ua]r il fu delor lignee-</i> ⁰⁶ <i>E bien saches ne portant quentre sanson [et] hercules not mie grant tens quar andui furent ou tans que troie fu premerement destruite mes a troie ne fu mie sansos quar ausi ne furent cil de sa lignee</i>	
---	--

Ces interventions du narrateur sont en italique ici, et c'est tout de suite évident qu'elles sont très réduites dans la deuxième rédaction par rapport à la première. Cette réduction des interventions du narrateur se trouvait sans doute dans les sources du MS Royal, puisqu'il n'y a que dans le MS 20125 et dans les autres manuscrits d'Acre que leur présence est aussi insistante. Ces indices d'oralité pourraient à premier abord sembler maladroits, mais ce serait erroné de croire qu'il s'agit d'un simple enregistrement d'une performance. Ces tics discursifs représentent et anticipent une lecture à haute voix. Paradoxalement alors, ces indices d'oralité indiquent à quel point le texte est ancré dans l'écrit. Ceci dit leur réduction dans le MS Royal contribue à la nature plus livresque de la rédaction napolitaine, ce qui continue une tendance déjà présente dans la tradition au treizième siècle, visible dans la version abrégée de la première rédaction, et encore plus en évidence lorsque l'on considère les passages dans *Prose 5* qui n'ont pas d'analogue ailleurs, qui ont très probablement été composés justement pour cette deuxième rédaction. La syntaxe de ces passages et de ces traductions est plus complexe que la syntaxe du matériel puisé dans la première rédaction ou dans les mises en prose antérieures du *Roman de Troie* (Gaunt 2016, 41-45). La deuxième rédaction est en effet un nouveau milieu discursif.

Parfois nous pouvons constater dans le MS Royal non seulement l'abréviation systématique que l'on doit très probablement en partie du moins à la tradition antérieure, mais aussi les résultats de révisions typiques ou d'un copiste un peu

négligent, ou d'un locuteur dont la compétence serait perfectible. Par exemple, vers le début du § 508 dans le MS 20125, nous apprenons qu'Hercules est « en la flor de sa jovente ». Il s'agit bien sûr d'une locution répandue dans toutes les langues romanes et son usage ici semblerait être confirmé par d'autres manuscrits dont l'ancienneté du texte n'est guère en doute. Ceci dit, l'expression ne se trouve pas dans tous les manuscrits de la première rédaction où nous lisons, comme dans le MS Royal, « en la force de sa jovent ». La présence du mot *force* quelques lignes plus bas aurait peut-être influencé ce changement, mais quel que soit notre jugement par rapport à l'axe diachronique de la tradition ici, ce serait imprudent de considérer « en la force de sa iovent » comme une erreur, ou même comme une *lectio facillior*. Or cette lecture est retenue dans tous les autres manuscrits de la deuxième rédaction, bien qu'ils n'hésitent pas à corriger les bévues et souvent les italianismes du MS Royal (vraisemblablement leur source directe ou indirecte). De toute façon la cause éventuelle de l'innovation est moins intéressante que les effets : elle renforce l'idée de la force extraordinaire de Samson et contribue à la transformation discursive du texte, dont le résultat, si l'on en considère l'ensemble et non pas seulement des éléments isolés, est un texte moins phatique, d'une perspective idéologique différente.

Cette perspective idéologique différente est encore plus évidente au fur et à mesure que ce paragraphe avance. Rappelons-nous que la première rédaction commence par la narration d'une partie de la Genèse et que le MS 20125 ne cesse de situer l'histoire grecque et romaine par rapport à l'histoire biblique. Il est assez fréquent, dans cette première rédaction, que le narrateur nous signale que tel ou tel personnage syrien, grec ou romain était vivant du même temps que tel ou tel

personnage biblique. Ici la comparaison entre Hercules et Samson anticipe la narration ultérieure de l'histoire de Samson (narration qui n'aura jamais lieu), tout en faisant la part entre la *lignee* des personnages. Dans le MS Royal, la comparaison est plutôt proverbiale et n'entraîne aucun regard de travers. La mention plus développée de Samson est donc conforme à la perspective sacrée de cette version de la première rédaction, tandis que son absence est conforme à la perspective plus laïque de la deuxième rédaction.

Par la suite la deuxième rédaction suit la première de près dans ce passage, tout en réduisant les interventions du narrateur comme d'habitude, jusqu'à la fin du §512. Sont supprimés alors les trois paragraphes de moralisation, qui sont aussi absents de la plupart des manuscrits de la première rédaction. Si les paragraphes en prose sont retenus dans une tradition que l'on pourrait qualifier d'orientale (c'est-à-dire les manuscrits d'Acre et les manuscrits italiens qui en dérivent)²¹, la moralisation en vers du §515 ici est beaucoup plus marginal dans la tradition. A part le MS 20125 il se trouve seulement dans trois autres témoins plus tardifs, qui auraient, tous les trois, une parenté particulière au manuscrit 20125, dont la nature reste encore à éclaircir²². Ces vers nous proposent une réflexion méta-discursive sur la nature de l'engagement de l'auteur dans son œuvre et par extension dans l'écriture de l'histoire.

²¹ Le §513, en prose, est présent dans Londres, BL, Add. 15268, f. 104r ; Bruxelles, KB, 10175, f. 119v ; Dijon, BM, 562, f. 88v ; Paris, BnF, fr. 168, f. 109r; le §514, en vers et en prose, est absent dans ce groupe ; on le retrouve, outre que dans BnF fr. 20125, dans Rennes, BM, 2331, f. 122r et Paris, BnF, f.fr. 15455, f. 99r (voir *infra*).

²² En voici la liste : Vienne, ÖNB, Cod. 2576, ff. 60r et 155v; Rennes, BM, 2331, f. 122v ; et Paris, BnF, f.fr. 15455, f. 99r. Si dans les cas des deux premiers témoins nous sommes toujours dans la sphère de la première rédaction, dans le cas du dernier, nous avons un manuscrit de la « 3^e rédaction » : daté du 15^e siècle et copié dans l'ouest du domaine, dans ce codex les vers du passage que nous sommes en train de commenter survivent dans leur disposition à la ligne.

**515. Ci conte come[n]t hercules ocist horrible gaiant qui ne doutoit
nulle creature [et] que nus ne pooit lasser ni amenussier sa force**

01 Segnor [et] dames [et] que sera ce donc de ceaus qui sainte iglize guerroient [et] ceus font mal [et]
heent qui damedeu servent le segnor de tote creature·
02 par foi bien sai ja nen gorront·
Quar s'il font mal et pis auront ·
Li jugement en est ia fais·
Chascuns hom peirera son fais
Soit biens soit maus ia ni faudra
O il tres bien lamendera·
De ce le mestuet laissier ore·
Quar jai a faire mout encore
Davant luevre continuer
Mais on doit bien son dit nuer
De raison sil est qui le face
Ausi com on nue la face
Dune ymage quant on le paint
Ausi est droit qui cil se paint
Qui reconte bone matere·
Quil ni oblit deu n[ost]re pere
Quar li exemple de tot bien·
Vient de lui ce seit on bien·
E a lui tuit li buen riront
Qui mout se esleeceront·

Celui qui doit continuer l'œuvre doit colorer ou nuancer ('nuer') son travail de raison, tout comme un artiste doit peindre le visage d'une statue. L'analogie entre la narration textuelle et les arts plastiques suggère que le sens littéral et le sens figuré du texte doivent coexister l'un avec l'autre dans une harmonie éthique et l'anaphore de « ausi [...] ausi » implique que cette plénitude artistique, tout en honorant le bon Dieu, permet à l'écrivain de nous proposer un autoportrait (« cil se paint »). L'opacité de ces vers serait peut-être redevable à une fidélité un peu aveugle à une source latine et explique aussi peut-être leur marginalité dans la tradition. Quoiqu'il en soit, nous avons ici une théorie assez subtile de l'écriture de l'histoire comme pratique pieuse et herméneutique sacrée.

L'Histoire ancienne n'est pas forcément un texte typique dans le corpus de la littérature française médiévale, mais on pourrait tout de même la considérer paradigmatique des textes en français qui voyagent hors de France : ils existent

souvent dans plusieurs rédactions, chacune avec leur spécificité dans le temps et dans l'espace. Il suffit de penser à la *Chanson de Roland*, au *Devisement du Monde*, au *Tristan en prose*, à *Guiron le Courtois*, même au *Roman de Troie*. Reconstruire une version originale de ces textes, même éditer des rédactions différentes, ne facilite guère notre compréhension des manuscrits dans leur contexte historique et géo-culturel, puisque la mise en valeur d'un seul texte unique détourne notre attention de la spécificité de chaque manifestation du texte.

Le texte du MS 20125 a peut-être été compilé en Flandres entre 1210 et 1220, mais il a été copié Outremer 60 ans plus tard²³. Or, à l'instar de Fleischman, nous considérons ce texte comme la manifestation d'un système linguistique dont il est locuteur natif, l'analyse linguistique devrait aller au-delà d'une description et même d'une analyse de l'ensemble des formes linguistiques et de leur origine éventuelle : en effet le toilettage linguistique, la rhétorique du texte, la trame de la narration et sa perspective idéologique sont, tous, des éléments constitutifs d'un seul et même système discursif. Ils doivent donc être considérés ensemble si nous voulons localiser, situer, et évaluer la manifestation spécifique d'un texte. Je fais écho ici aux observations de Fabio Zinelli dans son article récents sur les espaces franco-italiens : « une analyse de la *scripta* limitée à sa composante grapho-phonétique, tout en nous rendant de grands services, montre quelques limites » (Zinelli 2016, 253).

Comment, alors, dépasser ces limites ? Considérons deux exemples. Prenons d'abord le cas de la distribution des formes du mot utilisé pour *l'eau* < *aqua* dans

²³ Ou peut-être recopié d'un modèle d'outremer. Voir la note 3.

quelques manuscrits de l'*Histoire ancienne*, choisis ou en raison de leur ancienneté, ou parce que ils sont porteurs d'un texte à bien des égards remarquables :

BnF f. fr. 20125 (\$02_1)	BL Add.. 15268	BnF f. fr. 168	Rennes BM 2331	BL Add. 19669	Vienna ÖNB Cod. 2576 Han
f. 3 ^{ra}	f. 2 ^r	f. 1 ^{ra}	f. 1 ^{ra}	f. 4 ^{ra}	f. 3 ^{ra}
Quant Deus ot fet le ciel [et] la terre [et] les aigues douces· [et] salees· [et] le soleil· [et] la lune· [et] les estailles· [...]	Quant deu ot fet le ciel [et] la terre· [et] les eiues douces [et] salees· [et] le souleill· [et] la lune· [et] les estailles· [...]	Quant dieu ot fet le ciel et la terre et les eiues douces et salees [...]	Quant dieu ot fait le cciel et la terre et les eiues douces et salees et le soleil et la lune et les estoilles [...]	Quant diex ot fait le ciel [et] la terre· [et] les aigues douces [et] salees· [et] le soloil [et] la lune [et] les estailles [...]	Quant dies out fait li angles[sic] e la tere e les aigues douces et sales e le sol e la lune Et les estailles [...]

Il est intéressant de lire les données de cette table du point de vue de ce que l'on pourrait appeler la culture textuelle. Dans son étude sur le français d'outremer, Laura Minervini relie *aigue* à une série d'autres formes, telles *arme* (que nous retrouvons aussi dans le MS 20125), *feuc* et *leuc*, afin d'éclaircir la contribution des zones méridionales de l'aire gallo-romane à la composition de la langue textuelle d'*outremer* (Minervini 2010, 180). Or, s'il est vrai, comme nous croyons, que le MS 20125 a été produit à Acre, alors il est possible qu'*aigue* rentre dans le répertoire de formes compatibles avec la caractérisation de sa langue textuelle comme étant d'*outremer*. Mais cette même forme requiert une interprétation différente lorsque nous la retrouvons dans le MS BL Add. 19669 : de fait, la fréquence des occurrences d'*aigue* dans des textes procédant de l'Est de la France (mais aussi de l'Ouest) veut dire que la présence de ce lexème dans un manuscrit du Nord-Est n'est guère surprenante. Le tableau s'enrichit quand nous considérons la présence de la forme *eiue/eive* dans des MSS de d'origines diverses : l'Italie, la France occidentale, ou Acre. Si l'on s'en tient à l'explication de la forme donnée par Fouché, *eiue/eive* présente un vocalisme indiquant une aire d'attribution couvrant l'AN et l'Ouest (puisque *eive* se trouve en rime avec *aperceive* dans le *Livre des Miracles des Chartres* : Fouché 1952, 271) : à nouveau : lexème 'normal' dans un cas (manuscrit

de Rennes), lexème à la valeur 'culturelle' ou marquée dans un autre (Additional 15268).

Nous avons là un jeu des miroirs qui a été expliqué de manière brillante par Fabio Zinelli, dans un de ses travaux les plus récents (Zinelli 2016). Loin d'être idiosyncratiques, des formes comme *aigue* ou *eive* peuvent être considérées comme des éléments du 'répertoire' des formes qui donnent vie au système discursif que témoignent ces mss (20125 et les autres). De ce point de vue, des traits ayant apparemment une matrice dialectale peuvent ne pas être pertinents dans un cas (fr. 20125, Add. 15268), alors qu'ils le sont dans d'autres circonstances (Add. 19669, Rennes). C'est alors la détermination de la fonction ou signification 'culturelle' (ou sémiotique) qu'a une forme donnée dans un lieu et à un moment spécifique qui est importante si nous voulons pleinement comprendre le rôle joué par certaines formes dans les langues textuelles dont elles font partie.

Deuxième et dernier exemple, cette fois-ci syntaxique. L'histoire de la syntaxe est une branche de la linguistique historique relativement moins développée que l'étude de la variation dans le temps des autres niveaux de la langue (phonétique, morphologie, lexique). En ce qui concerne l'ancien français, il existe un certain consensus à propos du fait qu'au 13^e siècle, tandis que l'expression de l'objet nominal en position postverbale était obligatoire, l'expression du sujet était facultative, de la sorte que l'ordre non marqué dans les déclaratives était XVO, avec le verbe en deuxième position (Marchello-Nizia 1999, 47). Il est intéressant, alors, que l'une des éditrices récentes d'une section de *l'Histoire ancienne*, Anne Rochebouet, a observé, dans le contexte d'une comparaison entre le MS 20125 et

d'autres manuscrits contemporains, que l'un des traits distinctifs du MS 20125 serait l'ordre XOY :²⁴

fr. 20125: si li dist que il son coutelet li feist rendre
autres mss: ——— qu'il li feist rendre son coutelet

fr. 20125: que il Sparticum devoient aidier et tenir a segnor
autres mss: qu'il devoient aidier et tenir a seignor Sparticum

Il s'agit, pour Rochebouet, d' « un indice du caractère plus ancien de l'état de la langue du manuscrit par rapport à celui des autres témoins » (Rochebouet 2015, 33). Rochebouet a sans doute raison lorsqu'elle relève l'opposition des autres manuscrits de contrôle quant à ce trait syntaxique et stylistique, qui marque l'isolement (relatif) de la configuration syntaxique et discursive du MS 20125 au sein de la tradition. Par ailleurs, Rochebouet offre d'autres preuves convaincantes à cet égard : par exemple, la propension du MS fr. 20125 à l'expression des pronoms personnels anaphoriques afin de rappeler un sujet pronominal exprimé quelques mots auparavant, et l'absence de ces pronoms dans ses manuscrits de contrôle, qui tendent, eux, à 'alléger' la prose du MS 20125 (Rochebouet 2015, 32). Ceci dit, à côté de ce que peuvent nous apprendre ces détails sur l'histoire du texte et même sur l'histoire de la langue, il me semble tout aussi intéressant de les étudier comme autant d'éléments d'une tradition discursive dont le MS 20125 est sans doute un témoin aussi extraordinaire que (presque) solitaire : une tradition discursive que nous ne retrouvons plus dans les autres témoins de la tradition²⁵. Dans ce cadre, un trait syntaxique qui est aussi un trait rhétorique et stylistique, comme l'ordre des

²⁴ Les exemples sont tirés de Rochebouet 2015, 32.

²⁵ Dans un article à paraître, Simone Ventura (2017) analyse les relations entre micro-variance, contraintes syntaxiques et style. En outre, dans un travail en cours, Adam Ledgeway et Simone Ventura sont en train de dépouiller des grandes tranches du MS 20125 de l'*Histoire Ancienne* afin d'étudier la nature V2 du français médiéval tout en expliquant les conditions syntaxiques et pragmatiques (qui souvent relèvent de faits de style aussi bien que de la structure informative des énoncés) de tout écart d'ordre systématique. Le but de ces recherches est, certes, de mieux connaître les 'grammaires' de nos témoins (en tant que *native speakers*), mais aussi de vérifier dans quelle mesure système, changement linguistique et variation textuelle sont liés.

mots, peut jouer un rôle clé dans la compréhension de la dynamique interdiscursive qui se trouve à la base de la construction de la version de l'*Histoire ancienne* dans le MS 20125. Ce qui apparaît 'marqué' du côté de la tradition manuscrite du texte, peut se révéler 'non marqué' du point de vue de la tradition discursive : i.e. du point de vue de la comparaison du texte de l'*Histoire ancienne* avec d'autres modèles/d'autres ouvrages en français ou en latin.

L'édition des manuscrits plutôt que les textes n'est sans doute pas utile pour toutes les traditions textuelles, mais pour les textes de langue française ayant une provenance ou une transmission hors de France, l'édition des manuscrits plutôt que des textes devrait à mon avis être préalable à nos recherches ultérieures dans la mesure où nous avons besoin d'étudier de plus près leur langue et leur procédés stylistiques. Une langue n'appartient pas au peuple qui la parlent comme langue maternelle dans sa région d'origine, et le français était utilisé comme langue littéraire par toute une gamme de personnes dans maintes régions de l'Europe, et même du moyen Orient—locuteurs natifs et non natifs, souvent plurilingue. Or la notion de compétence linguistique devient fort problématique dans les contextes considérés ici, non seulement parce qu'une langue textuelle ne se comporte pas comme une langue parlée, mais aussi parce qu'il pourrait appartenir à, et circuler dans, une communauté linguistique fort hétérogène. Les études de l'anglais comme langue mondiale démontre à quel point il serait erroné de juger une langue par rapport à des normes nationales : comme dit Fleischman à l'instar de Roy Harris l'essence même de la langue comme phénomène humain est la variation. Si les éditeurs depuis le dix-neuvième siècle ont souvent considéré des manuscrits où ils ont vu des traces de contact linguistique comme moins digne d'attention éditoriale, et ont

donc condamné leurs données linguistiques à l'enfer des appareils critiques et des introductions, les rendant pour ainsi dire presque inaccessibles à des lecteurs pusillanimes, pour ceux qui s'intéressent au français hors de France ce sont justement ces manuscrits-là qui seraient dignes d'attention éditoriale.

Le travail est bien sûr déjà commencé : pensons aux éditions des versions différentes de la *Chanson de Roland* ou du *Devisement du Monde*, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. La technologie digitale peut nous aider ici, non seulement parce nous avons accès à de plus en plus de manuscrits sous forme digitale, mais parce que la technologie digitale fournit des outils sans précédent pour comparer des versions différentes de texte et pour créer, à partir de ces textes, des bancs de données linguistiques sur lesquelles on peut faire des recherches dynamiques. Ce n'est quand même qu'un premier pas dans une recherche encore plus importante sur l'emploi des langues en mouvement, et sur le rôle que joue la langue dans la création de réseaux sociaux et culturels à travers l'espace et le temps. Ceci suppose des éditions de textes qui se distingueraient des deux modèles—lachmannien et bédieriste—que j'ai évoqués tout à l'heure. Le texte ne serait ni un objet fixe à reconstruire, ni un objet perdu que nous ne pouvons connaître qu'à travers un manuscrit qui n'en serait qu'une image. Les textes, dans les éditions que j'envisage, seraient des objets produits dans l'espace et dans le temps pour et dans des communautés spécifiques, mais néanmoins en mouvement. Les manuscrits qui véhiculent ces formes textuelles précises ne sont pas forcément plus vrais, mais ils sont matériellement tout ce dont nous pouvons être sûrs.

Bibliographie

- Avalle, d'Arco Silvio, 2002. *La doppia verità. Fenomenologia ecdotica e lingua letteraria del Medioevo romanzo*, Edizioni del Galluzzo, Tavarnuzze – Firenze.
- Barbieri, Luca, 2005. *Le « epistole delle dame di Grecia » nel 'Roman de Troie' in prosa: la prima traduzione francese delle 'Eroide' di Ovidio*, Tübingen-Basel, Francke, 2005.
- Buchtal, Hugo, 1957. *Miniature Painting in the Latin Kingdom of Jerusalem*, Oxford, Clarendon .
- Busby, Keith, 2017. *French and Medieval Ireland, Ireland in Medieval French: the Paradox of Two World*, Turnhout, Brepols.
- Butterfield, Ardis, 2009. *The Familiar Enemy : Chaucer, Language and Nation in the Hundred Years War*, Oxford, Oxford University Press.
- Cigni, Fabrizio, 2000. « La ricezione medievale della letteratura francese nella Toscana nord-occidentale », in : Werner, Edeltraud / Schwarze, Sabine (ed.), *Fra toscania e italianità. Lingua e letteratura dagli inizi al Novecento (Atti dell'incontro di studio Halle-Wittenberg, Martin-Luther-Universität, Institut für Romanistik, maggio 1996)*, Tübingen, Francke Verlag, 71-108.
- Contini, Gianfranco, 2014. *Filologia*, Bologna, Il Mulino (ed. Lino Leonardi, réimpression de Contini, Gianfranco, 1986. « Filologia », in : Id., *Breviario di ecdotica*, Milano/Napoli, Ricciardi, 3-66).
- Delcorno Branca, Daniela, 1998. *Tristano e Lancillotto in Italia: studi di letteratura arturiana*, Ravenna, Longo.
- Duval, Frédéric, 2009. *Le Français médiéval*, Turnhout, Brepols.
- Duval, Frédéric, 2015. *Les Mots de l'édition de textes*, Paris, École nationale des chartes.
- Fleischman, Suzanne, 2000. « Methodologies and ideologies in historical linguistics: on working with older Languages », in : Herring, Susan C., van Reenen, Pieter Th. / Schøsler, Lene (ed.), *Textual parameters in Older Languages*, Amsterdam, John Benjamins, 33-58.
- Folda, Jaroslav, 1976. *Crusader Manuscript Illumination of Saint-Jean d'Acre*, Princeton, Princeton University Press.
- Id., 2005. *Crusader Art in the Holy Land, from the Third Crusade to the Fall of Acre, 1187-1291*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Fouché, Pierre, 1952. *Phonétique Historique du Français. Introduction*, Paris, Klincksiek.
- Galderisi, Claudio (ed.), 2011. *Translations médiévales (Transmédié). Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XIe-XVe siècles). Etude et répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011.
- Gaunt, Simon, 2009. « Can the Middle Ages Be Postcolonial ? ». *Comparative Literature*, 61.2 : 160-176.
- Gaunt, Simon, 2016. « Philology and the global Middle Ages : British Library Royal 20.D.I », *Medioevo Romanzo*, 40, 27-47.
- Glessgen, Martin / Thibault, André, 2005. « La "régionalité linguistique" dans la Romania et en français », in : Glessgen, Martin / Thibault, André (ed.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, III-XVII.

- Glessgen, Martin, 2017, « La genèse d'une norme en français au Moyen Âge: mythe et réalité du 'francien' », *RLiR* 81, 312-397
- Harris, Roy, 1981. *The Language Myth*, London, Duckworth.
- Harris, Roy, 2002, *The Language Myth in Western Culture*, Richmond, Curzon.
- Jung, Marc-René, 1996. *La Légende de Troie en France au Moyen Age*, Basel-Tübingen, Francke Verlag.
- Kabateck, Johannes, 2015. « *Koinés and scripta* », in : Maiden, Martin / Smith, John Charles / Ledgeway, Adam (ed.), *The Cambridge History of Romance Languages*, 2 vols. Cambridge, CUP, Vol. 2, 143-186.
- Latour, Bruno (2005). *Reassembling the social : an introduction to Actor-network theory*, Oxford, OUP.
- Legge, Dominica, 1963, *Anglo-Norman Literature and its Background*, Oxford, Clarendon.
- Lusignan, Serge, 2012. *Essai d'histoire sociolinguistique - Le français picard au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1999. *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys.
- Marnette, Sophie, 2005, *Speech and Thought Presentation in French : Concept and Strategies*, John Benjamins, Amsterdam et New York.
- McDonald, Christie / Suleiman, Susan Rubin (ed.), 2010. *French Global : A New Approach to Literary History*, New York, Columbia University Press.
- Meyer, Paul, 1885. « Les premières compilations françaises d'histoire ancienne », *Romania*, 14, 1-8
- Minervini, Laura, 2010. « Le français dans l'Orient latin (XIIIe-XIVe siècles). Eléments pour la caractérisation d'une *scripta* du Levant ». *RLiR*, 74, 119-98.
- Oltrogge, Doris, 1989. *Die Illustrationzyklen zur 'Histoire ancienne jusqu'à César, 1250-1400*, Frankfurt, Peter Lang, 1989.
- Reid, T. B. W., 1976. « Chrétien de Troyes and the scribe Guiot ». *Medium Aevum*, 45, 1-19.
- Rochebouet, Anne (ed.), 2015. *L'Histoire ancienne jusqu'à César ou Histoires pour Roger, châtelain de Lille, de Wauchier de Denain. L'histoire de la Perse, de Cyrus à Assuérus*, Turnhout, Brepols.
- Rodríguez Porto, Rosa María, 2013. « Beyond the Two Doors of Memory : Intertextualities and Intervisualities in Thirteenth-Century Illuminated Manuscripts of the *Roman de Troie* and the *Histoire Ancienne*. in : Elma Brenner / Meredith Cohen / Mary Franklin-Brown, ed., *Memory and Commemoration in Medieval Culture*, Farnham – Burlington, Ashgate, 55-76
- Segre, Cesare, 1976. « Critique textuelle, théories des ensembles et diasystème », *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 62, 279-292.
- Schøsler, Lene / Völker, Harald, 2014. « Intralinguistic and extralinguistic variation factors in Old French negation », *Journal of French Language Studies*, 24 : 127-153
- Trudgill, Peter, 1986. *Dialects in Contact*. Oxford, Basil Blackwell.
- Ventura, Simone, 2017, « The manuscripts of the first redaction of the *Histoire ancienne jusqu'à César* (13th century): textual variation and linguistic coding ». *Medioevo Romano*, XLI, 2 (2017), à paraître.
- Weinrich, Uriel, 1953. *Languages in Contact : Findings and Problems*, New York, Linguistic Circle of New York.

- Wogan-Browne, Jocelyn / Collette, Carolyn / Kowaleski, Maryanne / Mooney, Linne / Putter, Ad / Trotter, David (ed), 2009. *Language and Culture in Medieval Britain: The French of England, c.1100-c.1500*, York : York Medieval Press.
- Zinelli, Fabio, 2015. « I codici francesi di Genova e Pisa : elementi per le definizioni di una *scripta* », *Medioevo Romano*, 39, 82-127.
- Zinelli, Fabio (2016). « Espaces franco-italiens : les italianismes du français médiéval », in : Glessgen, Martin / Trotter, David (ed.), *La Régionalité lexicale du français au Moyen Âge*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie (ELiPHi), 207-268.